



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
CONFÉDÉRATION
NATIONALE

Communiqué

30 janvier 2023

Contact presse :

Service communication

01 48 78 82 72

communication@afc-france.org

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement de l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :
www.afc-france.org

28, Place Saint-Georges
75009 Paris
email. cnafc@afc-france.org
tél. 01 48 78 81 61
fax. 01 48 78 07 35
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET. 784 408 825 00015
APE. 9499Z

Exposition des mineurs à la pornographie : un rapport accablant

Voté le 24 janvier 2023 par l'Académie nationale de médecine, le rapport intitulé « Accès à la pornographie chez l'enfant et l'adolescent : conséquences et recommandations » vient d'être rendu public. Les constats énoncés dans ce rapport, tant « sur l'ampleur du phénomène chez l'enfant et l'adolescent, en particulier en France », que « sur les effets et les conséquences que cette exposition précoce à la pornographie peut avoir sur les enfants et les adolescents » sont accablants et les données françaises qui sont présentées montrent combien, dans notre pays, l'accès à la pornographie a pu être banalisé et combien cet accès a « bouleversé les pratiques et usages des jeunes en termes de sexualité ».

La Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (CNAFC), association d'usagers du système de santé agréée, avait elle-même sollicité en novembre 2021 l'Académie nationale de médecine pour obtenir son éclairage et ses recommandations dans le but de faire reconnaître l'impact de la pornographie sur les mineurs comme un problème de santé publique, après avoir saisi, au titre de son droit d'alerte, la Haute Autorité de Santé.

La Haute Autorité de Santé ayant transmis cette saisine à l'Académie nationale de médecine en septembre 2021, celle-ci avait alors lancé un groupe de travail dirigé par le professeur David Cohen, chef du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière.

La moitié des adolescents français ont déjà été exposés à des contenus pornographiques. C'est ce que relève l'Académie nationale de médecine en rendant compte d'un sondage IPSOS de 2017 auprès d'adolescents de 15 à 17 ans. Cette prévalence parmi les mineurs est confirmée par le rapport d'information déposé par quatre sénatrices de la délégation aux droits des femmes en septembre 2022. Ce rapport appelait à « une prise de conscience (...) sur ce système de violences et à mettre un terme au déni et à la complaisance dont bénéficie encore l'industrie pornographique ». Il soulignait « qu'il y a urgence à engager un débat public sur les pratiques de cette industrie et sur son existence même ».

Communiqué

Les conclusions de l'Académie nationale de médecine et ses recommandations à destination des parents et de leurs enfants, des médias, des chercheurs et des décideurs politiques, doivent, elles aussi, contribuer à ouvrir la voie à une véritable prise de conscience collective et à des mesures concrètes et déterminées pour lutter contre ce fléau, en particulier en matière d'éducation à la sexualité, de limitation des accès aux contenus pornographiques et de prise en charge des phénomènes d'addiction.

La CNAFC salue un rapport essentiel de l'Académie nationale de médecine pour une meilleure prise en compte de l'impact de la pornographie sur les mineurs. Elle attend à présent que la Haute Autorité de Santé reconnaisse l'exposition des mineurs à la pornographie comme un problème de santé publique.

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :
www.afc-france.org



28, Place Saint-Georges
75009 Paris
email. cnafc@afc-france.org
tél. 01 48 78 81 61
fax. 01 48 78 07 35
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET. 784 408 825 00015
APE. 9499Z
